

«Avoir un regard optimiste sur la réalité de la vie permet d'agir efficacement»
Jacques Regard

Budget 2016 - Note de politique générale

"A toutes les personnes qui consacrent leur temps, leurs énergies et leurs compétences au service des Tubiziens précarisés."

Sommaire

<i>Avant-propos</i>	3
2. Le contexte tubizien.	5
3. Notre CPAS.	7
4. Le Service Social du CPAS.	9
Le service social général.	9
Le service d'insertion socioprofessionnelle:	11
<i>Parfums du monde (PDM).</i>	12
<i>Présentation des nouveaux projets ISP pour 2016.</i>	12
Les initiatives locales d'accueil. (ILA)	14
Le service logement:.....	14
5. La politique des aînés.	14
Le Pôle Personnes Agées du Service social.	14
La Maison de Repos et de Soins.....	15
6. L'accueil de la petite enfance.	16
<i>Conclusion</i>	18

Avant-propos

Pourquoi une note politique annuelle?

La note de politique est une annexe au budget. Cet exercice se veut une réflexion sur les services rendus par le CPAS. Il se veut aussi être une vision réaliste et complète des missions impliquant des choix politiques à prendre en connaissance de cause.

Le respect de l'humain.

A travers l'histoire de l'humanité, la prise de conscience de l'équité et de l'altruisme s'est souvent résumée à de bonnes pratiques morales ou, dans certains cas, religieuses.

Altruisme et respect de la dignité humaine:

L'altruisme ou la compassion sont des sentiments, des états d'esprit. Elles permettent d'établir un contact vers des êtres plus fragiles. Donner des forces et des énergies aux personnes précarisées ou en danger tout en prenant sur soi les émotions transférées. Il s'agit, selon les biologistes, d'une conséquence du principe de l'évolution des espèces qui viserait à vouloir conserver les congénères.

Au niveau du vivant, ces notions restent un mystère...Car des comportements liés au souci des autres ne sont pas propres à l'espèce humaine. Pensons aux récits qui racontent le sauvetage d'êtres humains par des dauphins. Et que dire des comportements des chiens qui viennent en aide à leur maître, à des enfants?

De grands penseurs et philosophes ont analysé et souligné l'importance du souci des aides apportées aux plus faibles.

Ce n'est que très récemment que la notion "d'égalité" et "de chance pour tous" s'est institutionnalisée. Malgré le fait que l'égalité parfaite est pure utopie, notre système social est relativement performant et juste.

L'aide sociale, a-t-elle un impact négatif sur l'économie?

Souvent considérée comme étant un gouffre budgétaire sans fin ou décriée comme étant une dépense inutile, l'aide sociale s'avère humainement et même économiquement intéressante pour les sociétés. Napoléon disait que : « là où se trouvent un curé et un instituteur, la Nation économise le salaire de 10 gendarmes. »

Plus proche de nous, l'abbé Pierre (ndlr qui a un profil nettement différent de celui de Napoléon) tenait le même discours: « Des hommes ayant un toit, de la nourriture, une famille et un emploi coûtent moins cher à la France qu'un homme laissé de côté, incompris et sans avenir... »

Des aides économiquement et humainement rentables.

Ces aides, si elles se révèlent éducatives, peuvent également transcender l'individu et donc le rendre meilleur car heureux et bien dans sa peau. Il n'est actuellement plus à démontrer que la motivation est le moteur de la réussite; tant personnelle que collective.

Les différents acteurs sociaux de notre commune.

Il est clair que le CPAS n'est pas l'unique acteur social de la commune. D'autres associations et services y jouent un rôle prépondérant. Leurs missions respectives sont importantes et viennent compléter le travail de notre centre. La bonne communication existante envers les associations et le CPAS garantit une efficacité dans les aides apportées. Le nouvel annuaire social qui reprend la liste des différentes associations actives sur Tubize sortira au printemps 2016.

Le Service Social Communal.

Le Service Social Communal (SSC) a pris son envol depuis 2014 et ses missions dédiées à toute la population sont d'une grande richesse et relativement bien adaptées à l'ensemble des Tubiziens. Il est évident que les différents objectifs fixés par le Plan Stratégique Transversal (PST) sont atteints.

Même si le SSC est le partenaire privilégié du CPAS, vous ne trouverez pas dans cette note son rapport d'activités 2015 ni ses objectifs propres. En effet, la présente note contient uniquement les informations relatives au CPAS. D'autres informations concernant les services rendus par le SSC seront transmises ultérieurement.

Notons qu'il est possible de consulter le site www.facebook.com/ssctubize afin de mieux se rendre compte des activités mises en place par ce service et ouvertes à tous les Tubiziens.

Dès début 2016, des activités sociales seront proposées aux 15/26 ans. Il s'agit d'une pièce principale qui manquait au puzzle de la politique sociale de Tubize. Bien que des activités étaient déjà proposées aux jeunes, elles n'étaient pas légions et pas suffisamment relayées vers ce public.

Des heures supplémentaires d'accompagnement leur seront consacrées ; des contacts directs se feront à la sortie des écoles afin de les sensibiliser et les informer des possibilités d'aides offertes par les associations en charge de la jeunesse et des activités organisées au sein du local situé au Passage Champagne.

Des rencontres entre les responsables politiques, les représentants de la jeunesse et les jeunes eux-mêmes sont programmées en 2016.

Quel environnement pour notre CPAS?

Si nous désirons présenter notre CPAS, nous nous devons de le placer dans le contexte particulier de notre commune.

2. Le contexte tubizien.

Contrairement à ce que certains pensent, ce n'est pas parce que la situation sociodémographique de Tubize est actuellement peu favorable que notre CPAS ne remplit pas correctement ses missions.

Que du contraire! Le grand mérite de notre centre est justement de faire sortir du marasme social un nombre important de personnes précarisées. Et ce, justement alors que la situation de Tubize est socialement et économiquement délicate!

Voilà pourquoi il est indispensable de se pencher sur notre commune et de présenter le tableau sociodémographique de Tubize.

Comparaison n'est pas raison ou doit-on comparer des pommes avec des poires? Tubize: un profil plus hennuyer que brabançon!

Les chiffres présentés par l'IBW (sources) mettent en parallèle différentes communes du Brabant Wallon. Cependant, Tubize correspond plus au profil d'une commune "type" de la province du Hainaut.

Ancienne cité ouvrière, notre commune a drainé de nombreux travailleurs venus des autres régions de Belgique, d'Europe et d'Afrique. La Louvière semble, en effet, mieux correspondre à Tubize que la commune de Lasne.

Situation spécifique:

A cheval sur la frontière linguistique, les liens qui nous unissent à nos amis flamands restent vivaces et réels. Il existe de nombreuses familles résidant sur Tubize ayant des parents Flamands, Wallons et/ou Bruxellois. Quant à la proximité de Bruxelles, cela provoque des inconvénients mais présente aussi des avantages: l'exode des Bruxellois, quittant la capitale en quête de tranquillité, augmente le nombre d'habitants (intéressant au niveau des recettes engendrées, des taxes et des impôts perçus, certes, mais cette augmentation du nombre d'habitants nécessite plus d'infrastructures adaptées. Donc, des coûts supplémentaires pour la commune).

Le logement:

Tubize se transforme peu à peu en ville dortoir. Elle devient de plus en plus, qu'on le veuille ou non, une banlieue de Bruxelles.

Elle offre de nombreux logements sociaux. Des familles socialement et économiquement précarisées sont venues s'installer en masse à Tubize.

Beaucoup d'entre elles avaient la possibilité de trouver un emploi dans les industries implantées sur le territoire de la commune

En effet, celles-ci proposaient de nombreux postes pour des travailleurs moins qualifiés.

Evolution de la situation économique:

La situation économique et sociale a bien évolué depuis les années '70 et l'héritage n'est pas facile à assumer.

Fin des années '80, la vision a pourtant changé et la reconversion s'est réalisée malgré tout. Des PME ont été accueillies (création du Parc industriel de Saintes et de Fabelta...).

Si les chiffres démontrent que ces entreprises offrent de nombreux emplois, ceux-ci ne sont pas suffisamment adaptés au niveau de la formation moyenne des Tubiziens.

La densité de population y est bien plus élevée que la moyenne provinciale (760hab/km² contre 417hab/km²). Ensuite, 24,8% des logements se trouvent dans des buildings ou des immeubles à appartements, contre 12,9% de moyenne dans le Brabant wallon.

Les montants des loyers sont relativement chers étant donné la proximité de Bruxelles.

Des chiffres inquiétants:

Cette réalité historique reçue en héritage se traduit parfaitement au travers des chiffres:

"La commune de Tubize possède une structure socio-économique atypique au regard des autres communes du Brabant wallon.¹"

- Population: augmentation de 13% en 10 ans. Soit 25.143 habitants (760 habitants/km²).
- 24% de la population habite dans un appartement.
- Revenu moyen par habitant le plus bas du BW: 26.815€ par an.
- Revenu d'intégration sociale (RIS): 1,4 % de la population active (0,92 BW)
- Taux de chômage le plus élevé du BW: 9,3%
- Niveau de formation le plus faible du BW: 47,2% des habitants majeurs non étudiants ont au moins un diplôme de secondaire supérieur. (60% en BW)

¹ extrait du rapport annuel de l'IBW, 2015.

3. Notre CPAS.

Des projets aboutis en 2015 :

2015 a été une année importante pour le CPAS. Pensons à l'arrivée des exclus du chômage, aux vagues de demandeurs d'asile et à l'augmentation de plus de 40% des aides sociales par rapport à 2013.

De nombreux projets ont été mis sur pied et ont abouti avec beaucoup de succès. Pensons à la création du « Pôle Personnes âgées » et au "service Taxi-Stop" entre autres !

Les missions essentielles renforcées :

Nos missions basées sur des axes principaux, à savoir, l'accueil de la petite enfance, la politique des aînés, la réinsertion sociale deviendront encore plus efficaces sur le terrain.

Les finances sous contrôle :

Les finances sont sous contrôle et les comptes sont en boni. La bonne santé des finances du CPAS est le résultat chiffré des mesures intelligentes, du contrôle des dépenses ainsi que des économies d'échelles réfléchies et prises dès 2013.

Nous pouvons constater que le compte à l'ordinaire 2013 a pu enregistrer un boni. Chose qui n'était plus arrivée depuis de nombreuses années.

Etre en boni ouvre des ouvertures intéressantes en termes de projets.

Le compte à l'ordinaire en 2014 a affiché un boni de 222 000€. Il a permis d'équilibrer la MB1 2015 et d'assurer les dépenses supplémentaires dues à l'exclusion des chômeurs et d'autres recettes estimées mais non perçues.

Sans ce contrôle intelligent, ces choix innovants et une chasse aux gaspillages, jamais notre centre n'aurait retrouvé cette bonne santé financière.

Il fallait d'abord se donner les moyens suffisants avant de pouvoir réaliser les objectifs importants fixés dans le cadre de "la lettre de mission" donnée à la Directrice générale.

Outre les efforts consentis et l'aide de la commune (dotations plus en adéquation avec les besoins du CPAS), une réflexion continue -quasi quotidienne en termes de bonne gestion- a permis d'opter pour des choix plus judicieux. Tant au niveau des choix des projets que du bon fonctionnement des services au sein de l'institution.

Une communication respectueuse :

Il est impossible de travailler un budget ou de gérer les finances sans tenir compte des relations humaines. Il est important de tenir compte des besoins humains, d'entretenir des relations respectueuses entre l'employeur et les employés.

En un mot, travailler dans des conditions sereines et agréables incite les travailleurs à offrir le meilleur d'eux-mêmes. Cette philosophie basée sur le respect et la bonne communication,

instaurée depuis plus de 6 ans, commence à avoir des incidences favorables tant au niveau de la diminution de l'absentéisme au travail, qu'au niveau des relations humaines. Cette amélioration influe aussi favorablement sur l'état des finances de notre Centre.

Depuis quelques années, le CPAS a investi dans la communication saine et respectueuse. Les membres du personnel suivent régulièrement des formations en "Process communication". Un membre de notre personnel diplômé en février 2015 dispense cette technique de communication novatrice aux agents de l'institution. Cet investissement se révèle être actuellement gagnant.

Une conjoncture relativement morose :

Certes, la conjoncture économique actuelle, liée aux différentes crises que nous subissons de plein fouet ne nous facilite pas la tâche.

Les exclus du chômage :

Quand un chômeur est exclu, il incombe au CPAS de lui accorder le Revenu d'Intégration Sociale (RIS) et donc de supporter une grosse partie du coût financier provoqué par cette exclusion. L'ancien chômeur vient grossir le rang des bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale). L'effort sera donc porté par le CPAS. A Tubize, le nombre de demandes d'aide émanant des exclus du chômage (chiffre au 30/10/2015) est connu: 72.

Ceci est éloquent et extrêmement inquiétant.

L'exclusion du chômage amène aussi d'autres effets pervers qui contribuent à la paupérisation d'une tranche importante de la population.

Il est regrettable de constater que ces mesures ont un impact bien dramatique sur les familles déjà en difficulté et touchent en pleine face les plus pauvres.

La solution de la réinsertion socioprofessionnelle.

Les véritables enjeux restent de remettre le maximum de personnes sur le chemin de la réinsertion, redonner du sens à leur vie, leur permettre de retrouver un revenu correct. Donner les possibilités de pouvoir retrouver un travail est l'objectif principal du Service Insertion Socio-professionnelle (ISP).

4. Le Service Social du CPAS.

2015, une année charnière.

Quand on parle de l'année 2015, on pense nouvelles mesures fédérales ! Une limitation des allocations d'insertion professionnelle, dégressivité des allocations de chômage, refus du bénéfice des allocations si le demandeur n'est pas en possession du CESS ou n'a pas terminé avec succès une formation en alternance à l'âge de 21 ans, refus d'octroi des allocations si le demandeur fait une première demande après ses 25 ans, dispense pour raisons sociales et familiales qui ne peut plus être accordée, montant des allocations de chômage temporaire qui correspond dorénavant à 65 % au lieu de 70 % du salaire plafonné ...

Autant de décisions qui ont eu des incidences conséquentes sur les aides octroyées par le CPAS et sur l'évolution constante des demandes d'aides sociales.

Le nombre de personnes qui ont poussé la porte du CPAS a augmenté : outre le nombre de demandeurs du revenu d'intégration sociale, nous recevons chaque jour des citoyens non dépourvus de revenus mais qui se trouvent dans une situation sociale précaire. Les aides sollicitées sont multiples : elles concernent le logement, les soins, le chauffage voire même simplement de l'aide pour se nourrir.

Quelques chiffres:

- En 2015, 54 dossiers ont été analysés chaque semaine au Comité Spécial du Service Social (CSSS)
- Augmentation de 40% des demandes d'aide par rapport à 2013.
- On dénombre 72 demandes de RIS dues aux exclusions du chômage.
- Turn-over important depuis juin 2015 au sein des ILA.

Au-delà des chiffres, de nombreuses actions ont été et sont encore développées par l'équipe du service social afin de répondre de manière efficace aux nombreux besoins de la population tubizienne.

Les choix pour 2016.

Le recentrage des missions du CPAS vers les services de base exigés par la loi a impliqué de nombreuses mesures structurelles et a amené le CPAS à renforcer les différents partenariats privés ainsi qu'une meilleure collaboration avec d'autres CPAS.

Dans un souci de bonne gestion, et en tenant compte des enjeux futurs (chômage dégressif, vieillissement de la population, problématique du logement), le CPAS a, en 2015, renforcé le service social en priorité, le service ISP et le service logement. Les résultats globaux ont pu être déjà analysés fin d'année 2015. L'effort se poursuivra pour 2016.

Le service social général.

Le nombre de personnes qui ont franchi la porte du CPAS est en constante augmentation. Nous faisons face à des demandes d'aides sociales de plus en plus nombreuses.

Jusqu'au 30/09/2015, 4364 personnes se sont présentées chez les assistants sociaux du service social général. Cela représente plus de 24 personnes ou familles qui sont reçues chaque jour en moyenne. Par rapport à 2013, la fréquentation du service social est en augmentation de l'ordre de 40 %.

Fréquentation moyenne mensuelle:

- 2013: 346 personnes / mois
- 2014: 434 personnes / mois
- 2015: 485 personnes / mois

Ces chiffres ne tiennent pas compte des permanences ILA/Service logement/ISP.

A ce travail lors de permanences et de rendez-vous, s'ajoutent les visites à domicile. Celles-ci sont systématiques lorsqu'il s'agit d'une demande de revenu d'intégration sociale ou d'aide équivalente au revenu d'intégration sociale (vérification des conditions d'octroi). Elles sont indispensables également lorsqu'il s'agit de situations sociales fragiles. La visite au domicile permet à l'assistant social de connaître l'environnement du demandeur et d'appréhender précisément le vécu de la personne.

1946 dossiers ont été présentés au comité spécial du service social en 2015 (chiffres arrêtés au 30/09/2015) ! Cela représente une moyenne de 54 dossiers sociaux par réunion auxquels s'ajoutent les demandes relatives au service logement, au service insertion socioprofessionnelle (suivi des étudiants 3 X par année).

C'est au mois de février que le comité a traité le plus grand nombre de demandes, à soir 293 lors de 4 comités. Cela représente une moyenne de 73 dossiers par semaine.

Le revenu d'intégration sociale (RIS).

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes, ne peuvent y prétendre ou ne sont pas en mesure de se les procurer soit par leurs moyens, soit par d'autres moyens.

Evolution du nombre de dossiers RI:

- Nombre de RIS par année:

31/12/2012: 185

31/12/2013:206

31/12/2014:198

30/09/2015 :205(chiffre provisoire)

Evolution du nombre de dossiers AERIS :

- Nombre d'AERIS par année:

31/12/2012 :26

31/12/2013 :20

31/12/2014:18

30/09/2015:12

Les aides sociales/financières :

Le CPAS n'a pas pour unique mission d'octroyer le revenu d'intégration sociale. Les aides qui peuvent être octroyées sont multiples. Elles ont pour objectif de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

De plus en plus de citoyens tubiziens éprouvent des difficultés à faire face aux dépenses de la vie courante. Ces aides peuvent être ponctuelles, remboursables ou non. Elles sont octroyées sous diverses formes: aides loyer, aides énergie, garantie locative, cartes pharmaceutiques...

Le service d'insertion socioprofessionnelle:

Le travail social a fortement évolué au cours des dernières années. L'insertion socioprofessionnelle est devenue une des principales missions des CPAS notamment par la loi du 26/02/2002 instituant le droit à l'intégration sociale. L'emploi reste le modèle idéal d'intégration. Le CPAS accompagne les personnes dans leur recherche d'emploi, en leur fournissant, entre autres, un travail adapté à leur situation et à leurs compétences.

La mise à l'emploi va apporter un bien-être, une plus-value sociale au bénéficiaire.

La mise à l'emploi ne peut cependant pas être l'objectif à atteindre pour nombres de bénéficiaires. Certaines personnes se trouvent dans un tel état d'exclusion qu'il est prématuré d'envisager une insertion professionnelle dans le court ou le moyen terme. Le manque de qualification, les problèmes de comportements, la nécessité de résoudre d'autres problématiques, le manque de motivation sont autant d'obstacles qu'il faudra surmonter avant d'envisager la mise à l'emploi.

C'est pour cela que notre service insertion met tout en œuvre pour permettre à chaque personne d'élaborer un projet qui l'aidera à avancer dans son processus d'intégration.

L'ISP en quelques chiffres:

- 250 personnes sont suivies régulièrement par l'ISP (statistiques août 2015) :
- 50 personnes ont bénéficié d'un contrat « article 60 » en 2015 (statistiques au 30/09/2015).

En 2016, le CPAS a pour objectif de développer les possibilités de mise au travail mais aussi les activités en lien avec la réinsertion sociale.

Parfums du monde (PDM).

« Parfums du monde » est une entreprise de formation par le travail.

Le premier objectif général du projet vise à (re)placer les stagiaires dans un processus d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle.

Le second objectif général du projet vise à faciliter aux personnes les moins favorisées de bénéficier de menus et des plats équilibrés à des prix attractifs. Ces objectifs visent à permettre aux stagiaires de répondre aux exigences spécifiques des métiers de commis de salle et de cuisine.

Il s'agit d'un outil d'intégration par excellence.

Puisque Parfums du Monde dégage des bénéficiaires depuis 2014, le CPAS se donne pour objectif de développer cet outil davantage même si cela nécessitera rapidement la mise à disposition de nouveaux locaux.

Présentation des nouveaux projets ISP pour 2016.

- Avec la MIRE BW:

- * Réflexion de collaboration (public fragilisé)
- * Interaction entre service
- * Participer aux séances de groupe (roue du changement – jeu de village - ...)
- * Avec l'ASBL article 27 : Continuité du projet Signalétique Décalée.
- * Atelier culinaire – Prolongation du projet pour l'année 2016.
- * Atelier créa ... il était un petit pinceau – Prolongation du projet pour l'année 2016.
- * Participation et collaboration au projet Potager de la maison de repos.
- * Collaboration avec le CCT Tubize - Vie Féminine : groupe de paroles pour femmes. (03/2016 à 05/2016)
- * Collaboration avec le CCT Tubize – Valorisation des Tickets ARTICLE 27, organisation d'activités, ...

Un projet visant à développer le service ISP.

Depuis l'arrivée du nouveau formateur cuisine chez parfums du monde, la cheffe de bureau administratif, psychologue de formation, effectue un travail d'encadrement et de supervision de l'équipe. Elle anime une réunion mensuelle avec l'équipe, en ce, inclus les stagiaires et des réunions ponctuelles de supervision et débriefing, à la demande de l'équipe.

Ces moments privilégiés de parole dans un contexte neutre apporte une nouvelle dimension au projet et une approche et une écoute différente dans les difficultés rencontrées.

Via la réorganisation du service du personnel, le Conseil a décidé de mettre les connaissances en psychologie de cette personne au bénéfice du service de la réinsertion. Via la mise en place d'une formation adaptée, trois axes de développement (personnel, collectif et professionnel) en faveur des bénéficiaires seraient envisagés dès le printemps 2016.

Un meilleur suivi des Art.60.

La mise en place d'une structure identique à celle récemment mise en place chez Parfums Du Monde au sein du service ISP pour les personnes encadrées dans le cadre de l'article 60 semble être intéressante.

Une réunion mensuelle collective (par groupe de 10 personnes) permettrait d'accompagner les "art.60" dans une dynamique préventive et régulière. Chacun aurait l'occasion de partager ses expériences avec les autres. Ces réunions permettraient des échanges et des rencontres qui ne peuvent qu'augmenter les chances d'intégration.

Optimaliser le suivi individuel.

La psychologue sera formée dans le premier trimestre 2016 pour mettre en place un outil "CPAS" tiré de la thérapie systémique. Son rôle ne sera pas de faire de la thérapie individuelle mais de créer des espaces d'échanges et de réflexions avec les usagers du service ISP.

Même s'il ne s'agira pas de créer un outil de thérapie à proprement parler, l'outil devrait permettre de dégager quelques pistes de réflexion intérieures.

Le bénéficiaire aura l'occasion de travailler son projet de travail de manière globale en lien avec ses ressources personnelles.

L'avantage de cette formule "in house" est que le bénéficiaire reste dans le giron du CPAS; il n'est pas question de signer une convention contraignante avec un service extérieur qui prend un caractère obligatoire pour travailler le changement (ndlr: le module "Roue du changement" imaginé par le service ISP en collaboration avec la MIRE bien que très intéressant et adapté aux besoins du public a finalement rencontré peu de succès auprès des usagers en raison de son caractère obligatoire).

Création d'une structure de réinsertion socioprofessionnelle plus souple que l'EFT ou les contrats art.60.

L'EFT du CPAS rencontre un succès important. Le souhait du CPAS est de pouvoir faire profiter un maximum de Tubiziens de cette structure. Cependant, diverses expériences passées ont révélés la difficulté d'intégrer au sein de PDM des personnes encore trop précarisées.

Le Bureau Permanent s'est accordé pour dire que l'EFT devait garder son niveau de professionnalisme. Une structure de travail plus souple et moins exigeante pourrait accueillir les personnes éloignées de l'emploi.

Une réflexion est en cours sur les possibilités pour le CPAS de créer cette structure, compte tenu des diverses activités déjà existantes et des partenariats potentiels.

Les initiatives locales d'accueil. (ILA)

En raison des circonstances particulièrement exceptionnelles et de l'arrivée en grand nombre de réfugiés en Belgique, le service a dû faire face à un « turn-over » important en 2015. 2016 sera une année importante pour le service ILA de notre CPAS. En effet, il est prévu d'accueillir 5 000 réfugiés supplémentaires sur le territoire belge. D'après les récentes informations, notre CPAS devrait effectuer un effort en augmentant sa capacité d'accueil à 8 places supplémentaires. Et ce malgré les 27 places d'accueil actuelles. Nous attendons les dernières demandes du secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations. Ces nouvelles arrivées si elles se concrétisent se feront au printemps 2016.

Le service logement:

Le service a été renforcé en 2014 (+1 assistante sociale et 1 éducatrice mi-temps). Le service est très actif à trouver des solutions de logement urgentes et temporaires pour des personnes précarisées. Le CPAS gère actuellement 24 logements. Les travaux relatifs à la réhabilitation de la maison de Saintes en maison d'urgence seront finalisés en 2016.

Afin d'optimiser la qualité du service, il est envisager de mettre en place, tous les 2 mois une réunion par « bloc de logements » pour les logements. Ces réunions assurées par l'assistante sociale et l'éducatrice auront pour objectifs de créer et renforcer les liens entre les locataires, de communiquer des informations et de sensibiliser les familles aux difficultés pratiques diverses rencontrées.

Grâce à la collaboration étroite avec l'AIS-BW et les sociétés de logements sociaux, 38 de nos bénéficiaires ont trouvé une solution à leur problématique de logement.

5. La politique des aînés.

Le Pôle Personnes Agées du Service social.

Le CPAS ne disposant plus de son service aides familiales et titres services, le travail des assistantes sociales s'est modifié : l'assistante sociale a pour mission d'informer et d'orienter les demandeurs vers les services qui vont pouvoir intervenir sur le terrain ; pour cela, elles travaillent essentiellement avec les mutuelles et les services travaillant sur le territoire de Tubize. En 2015, 70 dossiers sociaux ont été instruits par le service. L'objectif est ici de faire le point sur les différentes problématiques du demandeur et d'activer le réseau de la personne s'il existe.

Le CPAS oriente le demandeur vers les services :

Aide et soins à domicile (ASD)·

Centrale de services à domicile (CSD)·

Mutuelles : VAD BW – COSEDI·

ECCOSSAD

Care for you.

TAXI STOP

Le but de ce service en activité depuis l'été 2015 est de transporter des personnes qui ont des revenus limités, des difficultés pour se déplacer et de cette manière leur permettre de sortir de leur isolement.

Pratiquement, les bénéficiaires de ce service font leur demande au service TAXISTOP. Un chauffeur bénévole va chercher l'utilisateur et assume le transport demandé. A la fin du parcours, l'utilisateur paye au chauffeur l'indemnité kilométrique nécessaire.

Le chauffeur utilise sa propre voiture et reçoit une indemnité kilométrique.

En 2015, 9 bénévoles ont participé au projet TAXI STOP.

En 2015, 50 bénéficiaires ont fait appel au service.

Nous espérons développer le service davantage en 2016.

La Maison de Repos et de Soins

75 résidents bénéficient d'un suivi performant et adapté au sein de notre maison de repos qui compte également en son sein la cuisine centrale du CPAS.

En 2016, nous poursuivrons les spécialisations des membres du personnel encadrant nos aînés et nous tenterons d'obtenir le label wallon de « qualité- nutrition » pour notre cuisine centrale.

Le projet Internet avec l'asbl « To Live » se maintiendra et nous tenterons de le développer davantage.

L'embellissement des abords entamé avec la collaboration de la Commune et du Cercle horticole sera poursuivi sans compter que nous assurerons la pérennité des nombreuses activités organisées anciennes et nouvelles organisées pour nos aînés (marché de Noël depuis 2 ans) ;

Au niveau des investissements, nous procéderons à l'installation d'une cuisine équipée dans le Patio et à l'installation d'un climatiseur au sein de la salle à manger.

6. L'accueil de la petite enfance.

Les crèches.

Pour assurer les remplacements de manière inopinée, le CPAS a conclu une convention de partenariat avec l'ISBW dans le cadre du projet puéricultrices relais. La convention sera poursuivie durant l'année 2016.

Depuis avril 2014 les crèches ne disposaient plus des services d'un médecin faute de candidat. Depuis novembre 2015 une nouvelle convention de collaboration a été signée avec un médecin de l'entité et les consultations mensuelles sont à nouveau organisées.

Le personnel des crèches a suivi plusieurs formations. Le ROI été modifié afin de refléter au mieux les évolutions de notre organisation.

Le plan qualité a été renouvelé pour les trois prochaines années. En effet, l'attestation de qualité délivrée par l'O.N.E., garante de l'octroi des subsides, venait à échéance en 2015.

Les objectifs poursuivis durant la période 2013-2015 étaient les suivants :

- Continuer le travail d'amélioration de la qualité de la relation des puéricultrices avec l'enfant.
- Progresser dans l'installation d'un cadre ludique répondant aux besoins des groupes d'enfants d'âges différents

Lors de la journée de travail du 9 octobre, les équipes ont évalué le travail effectué et ont fixé des nouveaux objectifs pour les années 2016-2019.

Des échanges avec la coordinatrice de l'O.N.E. valideront les choix méthodologiques opérés pour les futures années.

Les infrastructures.

L'état des bâtiments des crèches reste le point à améliorer.

Grâce aux subsides octroyés par la Province des travaux de rénovation et d'aménagement ont été effectués cette année et le seront encore l'an prochain.

La chaudière de la crèche les Pitchounets a été remplacée, ce qui va certainement générer une économie sur la facture énergie.

La problématique d'humidité exceptionnelle à la crèche les Ptits Betchau's semble résolue.

Le service des accueillantes d'enfants conventionnées (SAEC):

Au début de l'année 2015, le service était composé de 16 accueillantes.

L'année 2015 fut aussi mouvementée que 2014. Plusieurs accueillantes ont été absentes, ce qui a créé une surcharge de travail très importante pour certaines. Le soutien apporté par les aides familiales a bien aidé les accueillantes du service. Cependant, certains parents ont dû se débrouiller pour garder leurs enfants. Toutes les dérogations nécessaires ont été demandées à l'ONE en temps utiles.

En 2015, le nombre d'accueillantes en activité était de 15.

Le renfort administratif a été maintenu au sein du service pour gérer, entre autres, la lourdeur de la liste d'attente.

Une assistante sociale a rejoint le service en mars pour permettre à la responsable du service de travailler sur des pistes d'ouverture de nouveaux milieux d'accueil.

En raison du statut précaire de l'accueillante à domicile et du manque de logements adaptés à l'accueil des enfants (ex : location, sans jardin, en appartement,...), la difficulté du recrutement est bien réelle.

Cependant, nous avons plusieurs nouvelles candidates qui désirent travailler chez elles et qui commenceraient dans le courant de l'année 2016. La prime octroyée par la Province du Brabant Wallon nous donne un argument qui compense un peu les manquements du statut actuel.

Le CPAS envisage différentes pistes pour l'ouverture de co-accueils. Toutefois, cela engendrera un investissement plus conséquent.

Un recrutement est lancé pour compléter l'équipe du co-accueil 2. Des places d'accueil supplémentaires pour nos petits enfants deviendront réalité dès 2016. Le recrutement de 6 nouvelles accueillantes d'enfants conventionnées est prévu pour février. En effet, trois nouvelles structures d'accueil (les co-accueils 4, 5 et 6) deviendront réalité cette année.

Formation:

Les deux assistantes sociales vont suivre une formation sur les co-accueils (gestion, création, recrutement, ...).

La responsable a suivi une formation qui avait pour thème : «Education active des enfants de moins de 3 ans – Première Etape ».

Les accueillantes ainsi que l'assistante sociale ont suivi dans le courant du mois d'octobre la formation en « Process Communication » donnée par une employée, la formatrice certifiée, du CPAS depuis février 2015.

Divers:

La responsable du service participe au groupe de travail sur l'avenir des accueillantes. Le groupe se bat pour un statut « complet » des accueillantes (manifeste, presse, rencontre avec le Cabinet du Ministre et la Province, ...).

Autres projets:

A partir de 2016, le service va s'affilier à l'ASBL COSEGE qui a pour objectif de :

- * Développer, soutenir et représenter les SAEC dans le respect des diversités ;
- * Favoriser un accueil de qualité, accessible à toutes les familles ;
- * Revendiquer des conditions et des moyens de travail adéquats pour le secteur.

En ce qui concerne les indemnités, il n'y a pas d'indexation prévue cette année. Le CPAS maintient le paiement des primes de :

- 50€ pour les journées de formation ;
- 15€ pour les réunions
- et le paiement de 25€ par mois pour les charges domestiques des accueillantes à domicile.

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) a été remanié et est mis en application depuis janvier 2016. Des monographies de fonction ont été établies pour l'assistante sociale et les aides familiales.

Conclusion

Le CPAS soutient avec ardeur, outre ses missions obligatoires, le maintien des services destinés aux personnes âgées et à la petite enfance. Ces services ont certes un coût important...Cependant, si on considère qu'« On mesure la grandeur d'une société dans la capacité qu'elle a à pouvoir respecter ses aînés et à éduquer ses enfants », en maintenant les services aux aînés et en travaillant à leur qualité, le CPAS rend aux séniors ce qu'ils méritent (terminer leur vie dans la quiétude, la bienveillance et le respect). En investissant dans l'accueil des petits enfants, le CPAS participe au développement économique de la Nation. Mais également, il développe le bien être des familles.

En développant enfin des services tels que le service logement, le service ISP (Parfums du Monde...), le CPAS offre des perspectives d'avenir à ses bénéficiaires tout en réalisant des économies non négligeables.

Investir dans une politique sociale respectueuse et intelligente peut rapporter; tant sur le plan humain qu'au niveau économique. Il en va de la survie de notre système social.